



**XII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE : SESSION ECOREGIONALE**

**Date : 26 septembre 2003**

## **Introduction**

- 1 083 participants
- 86 % ont participé à la journée complète :
- Distribution par écorégion :
  - Boréale 36 %
  - Tempérée 27 %
  - Tropicale sèche 7 %
  - Sous-tropicale sèche 6 %
  - Sous-tropicale humide et tropicale 2%
- Langues
  - Anglais 55,8 %
  - Français 31,3 %
  - Espagnol 12,9 %

Bon nombre de participants n'ont pas voulu faire de pause pour le déjeuner, ou ont cru disposer de suffisamment de temps pour terminer pendant l'après-midi. Au fur et à mesure que chacun des groupes parvenait à trouver sa stratégie, des applaudissements spontanés retentissaient.

Les participants étaient très enthousiastes et préoccupés de ce qu'il adviendrait de leurs efforts et ont souhaité que leurs résultats mènent à la formulation de conclusions et de recommandations.

Les participants ont exprimé leur volonté de voir s'établir des mécanismes précis pour s'assurer que les mesures soient adoptées et acheminées vers les agences appropriées et les parties intéressées.

## **Éléments de la vision en 2021**

D'ici 2021,

- nous retrouverons dans toutes les écorégions, des forêts saines qui protègent la biodiversité et où l'intégrité écologique sera maintenue ou restauré. Dans l'ensemble des écorégions tropicales, 50 % des terres et des forêts dégradées seront restaurées et assainies.
- les gens auront un accès total à l'instruction et à la formation. Les collectivités et les institutions pourront adhérer aux réseaux de partage des informations. Il s'agit là d'outils nécessaires pour saisir les occasions commerciales, aborder les valeurs culturelles et sociales, les connaissances environnementales locales et traditionnelles, la recherche appliquée, le cadre juridique, financier et politique.
- la prise de décision, en ce qui a trait à l'aménagement forestier, sera décentralisée et relèvera des collectivités locales et des habitants des forêts, auxquels on

attribuera des rôles et des responsabilités clairement définis, en vertu de cadres politiques et législatifs qui permettront la transparence et la prise en charge.

- les forêts connaîtront un aménagement durable, à plusieurs égards et tiendront compte de valeurs et d'utilisations multiples, ce qui permettra une juste répartition des avantages entre tous les intervenants.
- dans toutes les éco-régions, on aura instauré une approche proactive et adaptative dans les structures institutionnelles, financières et législatives afin de permettre les changements qui précèdent.

### **Stratégies ou mesures à mettre en œuvre pour 2009**

- Mettre en place des méthodes et des programmes intégrés de formation et d'enseignement conçus pour mettre de l'avant les valeurs économiques, environnementales, culturelles et sociales de la collectivité tout en visant un aménagement durable et intégré des forêts.
- Susciter la participation active des intervenants locaux et instaurer des processus décentralisés favorisant la prise de décision grâce au transfert de ressources, à des régimes fonciers ainsi qu'à des réformes institutionnelles.
- Créer des possibilités d'alliance et de partenariat parmi les intervenants afin d'encourager la gestion intégrée et durable des forêts grâce à un partage des avantages et des responsabilités.
- Elaborer des systèmes de surveillance et de certification des produits ligneux et non ligneux ainsi que des services environnementaux. On devra respecter une approche globale et équitable de l'aménagement intégré et durable des forêts.
- Mettre en place des procédures de planification de l'aménagement intégré et durable des forêts qui couvriront l'ensemble des activités forestières grâce à une participation active et multisectorielle de plusieurs intervenants de même qu'à une attitude transparente et responsable et un saine exercice de l'autorité.
- Etablir une synergie entre les connaissances techniques, les connaissances des intervenants locaux et le savoir traditionnel, en plus de mettre sur pied des groupes de discussion en vue de permettre le partage et la mise en réseau d'une information d'actualité afin de mieux percevoir les valeurs économiques, sociales, culturelles et environnementales et de réaliser un aménagement intégré et durable des forêts.
- Assurer la coordination des structures institutionnelles, politiques, législatives, réglementaires, financières et intersectorielles en vue de susciter la collaboration entre les divers intervenants grâce à des mesures incitatives, des programmes et des récompenses qui visent un aménagement intégré et durable des forêts

### **Intervenants clés pour la mise en œuvre des stratégies ou mesures**

- Afin de mener à bien les mesures susmentionnées, les intervenants suivants doivent collaborer et former des partenariats. Ils doivent tous travailler à leur propre échelon de manière que les mesures locales aient des répercussions mondiales. Les intervenants qui doivent agir maintenant sont : les gouvernements, les organisations

non gouvernementales, le secteur privé, les universités, les agences de recherche, les collectivités autochtones et locales, les éducateurs et les professionnels de la foresterie.

## **Conclusions**

- La condition écologique et la justice sociale peuvent être améliorées en mettant la forêt et les gens à l'ordre du jour mondial.
- La collaboration interdisciplinaire et les réformes institutionnelles sont nécessaires pour bien satisfaire les besoins présents et futurs des gens et des forêts. Des mécanismes d'adaptation et des attitudes proactives sont de mise pour adopter des approches interculturelles et intersectorielles.
- L'aménagement forestier durable doit aller au-delà de la production forestière afin d'aborder les questions de pauvreté, de santé, de conservation de la biodiversité, de culture autochtone, de gestion de l'eau, d'aménagement des bassins versants, de changements climatiques, de compétence, de formation et d'amélioration des revenus des citoyens du monde entier.
- Les collectivités veulent être partie prenante des décisions les concernant directement en matière sociale, écologique, économique, culturelle et institutionnelle.

# RAPPORT DE SYNTHÈSE

## ÉCOREGION : FORETS SUBTROPICALES ET TROPICALE HUMIDES

### Caractérisation

- Les forêts humides subtropicales et tropicales sont une source de vie et offrent de nombreux avantages à des centaines de millions de personnes. Cependant, elles sont encore menacées à cause de la demande croissante pour des terres additionnelles. Les principales causes du déboisement et de la dégradation des forêts comprennent leur conversion aux fins de l'agriculture et de la construction d'infrastructures, le surpâturage, le prélèvement de bois de chauffage et l'exploitation forestière illégale, dont les causes sous-jacentes sont une gouvernance faible, les déficiences du marché et des politiques, la croissance de la population, la pauvreté et l'état de l'économie nationale. De nombreux problèmes sont de nature intersectorielle.
- Du point de vue positif, de nombreux pays de cette écorégion ont créé des aires forestières protégées qui représentent actuellement environ 12 % de la superficie totale de forêt. De plus, il vaut la peine de mentionner que la superficie des plantations s'accroît.
- Les tendances observées dans cette écorégion peuvent être caractérisées comme suit :
  - le déboisement des forêts naturelles se poursuivra;
  - le déboisement et la dégradation des forêts entraîneront l'altération des forêts, de leurs fonctions de production et des mécanismes environnementaux;
  - la perte de biodiversité s'accroîtra;
  - le rôle des collectivités dans la gestion des ressources forestières augmentera;
  - la demande pour des terres additionnelles et le besoin de nouvelles politiques d'affectation des terres augmenteront;

- la demande de produits du bois augmentera.
- Les principales mesures à prendre sont les suivantes : assurer le maintien et la conservation des forêts naturelles restantes en mettant l'accent sur la conservation de la diversité biologique; encourager davantage l'aménagement forestier durable; établir des plantations sur les terres dégradées; améliorer l'accès des collectivités locales au partage équitable des ressources forestières; gérer les forêts en tenant compte de leurs multiples fonctions, en coopération avec tous les intervenants.
- Il faut aussi former une nouvelle génération d'agents forestiers adéquatement préparés à mieux répondre aux paradigmes changeants, accroître les compétences en communication, mieux reconnaître les préoccupations des autres secteurs et accroître la sensibilisation aux problèmes grâce à des échanges intersectoriels et multi-sectoriels.
- Les agents forestiers de cette écorégion doivent viser d'abord à améliorer les communications avec le public en général et les collectivités locales en particulier et à accroître la collaboration intersectorielle avec les autres professionnels.

### **Les éléments d'une vision d'avenir en 2021**

- Les propriétaires forestiers décident sur l'usage et la gestion des ressources naturelles (autogestion et équité).
- Valorisation des connaissances techniques et du savoir ancestral.
- Équité d'accès à la formation en fonction des besoins des communautés qui vivent dans l'environnement forestier.
- Existence de bonnes pratiques de certification et création de marchés équitables pour des services environnementaux et les produits ligneux et non ligneux.
- Déforestation et dégradation des massifs forestiers diminuées de 50 % par rapport à la situation présente.
- Législation adéquate pour la gestion durable des forêts, en particulier au niveau de tenure, droit d'usufruit et décentralisation de la gestion forestière.
- Augmentation des superficies de forêts protégées et amélioration du cadre de vie des populations forestières.

## **Les stratégies ou actions à mettre en œuvre d'ici 2009**

- Développer des systèmes d'information et de suivi forestier en généralisation l'accès aux populations concernées.
- Mettre en place des programmes d'éducation et de formation aux techniques appropriées de gestion des forêts.
- Ouverture de marchés pour les produits certifiés sur une base d'aménagement durable (produits ligneux et non ligneux) et pour les services environnementaux.
- Développer des mécanismes fiscaux pour approprier ou inciter l'aménagement des massifs forestiers naturels et la restauration des aires dégradées.
- Mise en place des programmes de renforcement institutionnels des administrations forestières et des communautés locales.
- Développer des programmes de suivi et d'évaluation de la biodiversité et valoriser les fonctions environnementales des écosystèmes naturels.
- Gestion transparente, holistique et équitable des ressources forestières et redistribution équitable des revenus de la production forestières au sens large.

## **Les intervenants-clés de la mise en œuvre des stratégies ou actions**

- Collectivités locales
- Administrations centrales et régionales
- Secteur éducatif
- Consommateurs locaux et internationaux
- ONG locales et internationales
- Organismes de certification
- Centres de recherche
- Société civile
- Secteur privé